


REPUBLIQUE FRANCAISE
**DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE
UN DEBIT TEMPORAIRE**

Envoyé en préfecture le 31/08/2022
Reçu en préfecture le 31/08/2022
Affiché le 
ID : 060-216004234-20220831-DB0001-AR

LE MONT ST ADRIEN
1 Rue de Rome
60650 LE MONT ST ADRIEN

Monsieur Le Maire,

Je soussigné(e) (1) : M. Mme
Nom : BELLAMY
Prénoms : Lylian
Profession ou qualité : Président de l'Association Le Mont Loisirs
Adresse : 1 rue de Rome
60650 Le Mont-Saint-Adrien
Association : Le Mont Loisirs

N° agrément DDJS pour les associations sportives :

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons de (2)

catégorie 3 catégorie 4 (3)

Lieu : Le Mont Saint Adrien 1, rue de Rome

Du : 04/09/2022 à 06 heure(s) 00

Au : 04/09/2022 à 21 heure(s) 00

et Du : à .. heure(s) ..

Au : à .. heure(s) ..

A l'occasion de (4) : La brocante du Mont Saint Adrien

Fait à : LE MONT ST ADRIEN

Le : 31/08/2022

Signature, *L. BELLAMY*



ARRETE DU MAIRE N° 21/2022

Le Maire de LE MONT SAINT ADRIEN

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L.3335-1 du code la santé publique

Vu les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.3331-1, L.3332-3, L.3332-4, L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé Publique,

Arrête : M. BELLAMY Lylian

est autorisé à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de catégorie : 3

du : 04/09/2022 à 06 heure(s) 00

au : 04/09/2022 à 21 heure(s) 00

du : à .. heure(s) ..

au : à .. heure(s) ..

à (5) : Le Mont Saint Adrien 1, rue de Rome

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

En mairie, le : 31/08/2022

Le Maire,



(1) Patronyme, prénoms, profession ou qualité et adresse du demandeur

(2) Indiquer la catégorie, le lieu et heures

(3) Pour la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique uniquement

(4) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc...

(5) Indiquer le lieu envisagé de l'ouverture du débit

Exemplaire destiné au demandeur à la gendarmerie à la préfecture à la mairie